



Accord salarial dans la restauration : Le chaos syndical, avant le K.O. de la profession

6% de revalorisation moyenne de la grille des salaires dans la restauration. L'accord conclu entre les syndicats de salariés et trois organisations patronales, le Synhorcat*, le CPIH* et le Fagiht*, est donc susceptible d'être étendu à l'ensemble de la profession. Il est pourtant dénoncé, à juste titre, par le premier syndicat du secteur, l'Umih*. En effet, dans une activité où la marge tourne autour de 3%, une augmentation aussi importante du coût de la masse salariale qui représente 45% des charges d'un restaurant, revient à manger les bénéfices de l'entreprise. L'effort social consenti représente selon la profession, 1,3 milliard d'euros, soit 60% des 2,4 milliards d'euros obtenus grâce à la baisse de la TVA de 19,6% à 5,5%. C'est-à-dire deux fois plus que l'engagement initialement pris auprès du gouvernement.

Ici comme ailleurs, le déficit de représentativité des organisations patronales conduit inexorablement vers la mise en grand danger des professionnels.

En effet, l'Umih a aujourd'hui beau jeu de dénoncer une unité syndicale "brisée" et des syndicats qui ont "hypothéqué l'avenir des entreprises des CHR" quand ce même syndicat a mis la profession au bord du gouffre avec la signature en 2004 d'un accord sur le temps de travail et la 6^e semaine de congés payés. C'est aussi l'Umih qui a été le premier syndicat à réclamer une TVA à 5,5% au lieu de négocier des allègements de charges vitales.

Le Cerf avait déjà évoqué il y a deux semaines les luttes internes dans deux syndicats de la restauration, l'Umih et le Synhorcat (1). Le Cerf déplore une fois encore les règlements de compte en interne qui affaiblissent la représentation patronale et conduisent les dirigeants syndicaux à se livrer une guerre de position dans l'espoir, pour les uns, de récupérer une représentativité de plus en plus hypothétique aux yeux des pouvoirs publics ; pour les autres, de gagner de nouveaux adhérents et justifier, par opposition, leur propre représentativité... sur le dos d'une profession dévastée par la crise économique.

Le gouvernement, qui a fait preuve par ailleurs de la plus grande prudence et de responsabilité en tempérant la progression annuelle du Smic, doit absolument s'abstenir d'étendre l'accord sur la grille des salaires dans la restauration obtenu en plein chaos représentatif et reprendre la négociation salariale au risque sinon de poursuivre la ruine de la profession.

*Synhorcat : Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs

*CPIH : Confédération des Professionnels Indépendants de l'Hôtellerie

*Fagiht : Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique

*Umih : L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

(1) Communiqué du 1^{er} décembre 2009 – Un exemple d'une nécessaire réforme de la représentativité

<http://www.lescreateurs.org/091201-synhorcat-umih.pdf>

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org